

Brevet de technicien supérieur Comptabilité et Gestion des Organisations Session 2013



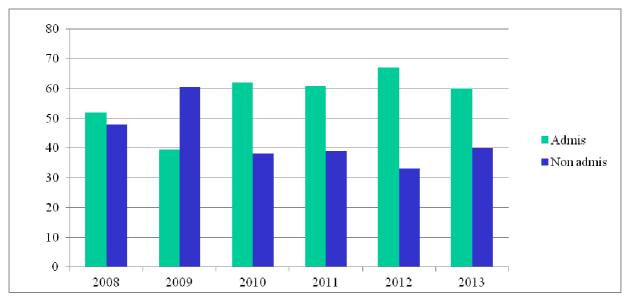




Il faut remercier tous les acteurs de la réussite de cette session de l'examen : professeur, établissements, services des examens ... Quelques ajustements mineurs des rapports ont été réalisés pour assurer une meilleure homogénéité du document.

1 QUELQUES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES

11 RESULTATS GLOBAUX - EVOLUTION



Ces quatre dernières années, on constate une amélioration des résultats avec une moyenne d'admis avant jury située entre 60 et 70 %.

12 MOYENNES PAR EPREUVE – EVOLUTION

Epreuves	2008	2009	2010	2011	2012	
Culture et expression en langue française	10.15	8.45	10,82	10,13	10,90	
Culture et expression en langue vivante	10.5	10.6	10 ;40	9,92 (Anglais)	10.54 (Anglais)	
Mathématiques	11.72	12.19	12,14	11,21	12.65	
Economie - Droit	8.82	9.20	9,73	8,39	8,72	
Management				11,54	9,55	
E.4. Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales	10.54	8.09	12,59	11,25	12,90	
E.5. Analyses de gestion et organisation du système d'information	10.12	8.96	9,28	10,09	09,03	
E6 Conduite et Présentation Actions Professionnelles	11.18	10.76	11,84	12,18	12,47	

Il est également intéressant de disposer des résultats obtenus en fonction du baccalauréat d'origine et du statut de préparation :

	Bac Pro		Bac techno		Bac général		
	Admis	Non admis	Admis	Non admis	Admis	Non admis	
Scolaire public	23	22	35	17	28	2	
scolaire privé	7	7	6	5	15	1	
Ens distance	1	1		1	1	2	
Format continue		4	11	4	6		
Ex		7		5	1	4	

2 LES RESULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

21 Culture generale et expression

1) Avis sur le sujet

- Sujet « bateau » qui a souvent entraîné un plan identique dans les 2 parties de l'épreuve.
- Sujet pour lequel les élèves manquent de recul et donc ils n'ont pas de références culturelles particulières, jugeant leur propre pratique suffisante pour illustrer leur propos.
- Argumentation souvent limitée à un catalogue d'affirmations.
- Confusion entre « améliore » et « modifie ».

2) Compétences maîtrisées (jamais par tous)

- Organiser la synthèse en parties distinctes.
- Faire un semblant d'introduction et de conclusion.
- Organiser une réponse dans l'écriture personnelle également.
- Se référer aux documents.
- Confronter (de façon plus ou moins pertinente) les documents.

3) Compétences non maîtrisées (en général)

- L'expression : question directe/indirecte (« Est-ce que... demande-t-il... ? ») ; accord sujet/verbe et autres accords élémentaires ; emploi des prépositions ; reprises pronominales + cas original et récurrent, l'emploi d'un vocabulaire savant dans des énoncés qui n'ont pas de sens.
- Avoir une culture précise et variée pour enrichir son écriture personnelle.
- Formuler une bonne problématique.
- Faire une synthèse *complète*.
- J'espère que cela nous permettra de réfléchir et de progresser collectivement.

Sandrine Vuillemenot pour le BTS Assistant de Gestion PME PMI

22 LANGUES

RAPPORTS

Epreuve d'anglais

- Comme les années précédentes, les interrogateurs remarquent que les niveaux des candidats sont très hétérogènes : certains ont le niveau B2, d'autres B1, mais pour bon nombre d'entre eux A2 est tout juste atteint.
- Les documents proposés pour cette épreuve étaient variés et de qualité. Cependant, la partie d'expression orale en continu est la plupart du temps extrêmement brève ; les candidats ne font pas de présentation structurée et se contentent de donner l'idée principale du document. De ce fait, la seconde partie de l'examen, à savoir l'expression orale en interaction, est très longue (18 minutes sur 20!). En outre, si les candidats n'ont pas ou peu compris le document proposé, cette deuxième phase porte essentiellement sur les stages effectués au cours des deux années de BTS.
- Comme les années précédentes, certains candidats, notamment ceux provenant de formations en alternance, n'étaient pas préparés à l'épreuve portant sur un support vidéo.
- Les examinateurs remercient les organisateurs d'avoir accédé à la demande formulée l'an dernier, à savoir que les candidats soient convoqués à 13h30 au lieu de 14h00.

23 ECONOMIE DROIT

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNE DE CORRECTION DE L'EPREUVE D'ECONOMIE ET DROIT

M Olivier GILBERTAS Lycée Joseph Fourier Auxerre

Responsable pour la spécialité BTS Comptabilité et Gestion des Organisations.

et

Mme Sophie CORDIN-FRUALDO responsable pour le BTS Assistant de gestion PME-PMI

Mme Viviane MORVAN responsable pour la spécialité BTS Commerce International

Mme Patricia DENIS responsable pour le BTS MUC

Mme Isabelle PRAT-PARROD responsable pour la spécialité BTS NRC

Commission de correction : 30 et 31 mai 2013. au lycée Montchapet – Dijon -

Économie – Droit BTS Tertiaires Session 2013.

L'épreuve écrite U31 d'« Économie et Droit » se compose de deux parties indépendantes : une partie économique et une partie juridique, d'une durée respective de deux heures. Chaque partie fait l'objet d'une évaluation indépendante. La note finale est obtenue en faisant la moyenne des deux notes, arrondie au point supérieur.

L'objectif visé est d'évaluer les compétences économiques et juridiques exprimées au sein du référentiel dans leurs composantes méthodologiques et notionnelles.

On veut apprécier l'aptitude du candidat à appréhender l'environnement économique et juridique et en percevoir l'évolution ; analyser une situation et poser un problème ; mener une réflexion et construire une argumentation.

➤ Commentaires sur le sujet et le corrigé

Le sujet de cette année a été jugé accessible et équilibré. En effet, il couvre une large partie du programme de 1ère année et de 2ème année tant en Droit qu'en Economie. De plus , il interroge les candidats sur des thèmes d'actualités : «L'industrie et la compétitivité » pour l'économie et le droit du travail, de la responsabilité et des sociétés .

Des thèmes intéressants à traiter avec des documents variés et compréhensibles.

≻La partie économique

Cette partie fait l'objet de trois questions et de la rédaction d'une note argumentée et structurée. Pour cela, les candidats doivent exploiter cinq documents (deux textes, trois graphiques) et surtout mobiliser et faire appel à leurs savoirs.

Il est indispensable de préciser de façon claire les principales notions : compétitivité , politique industrielle, valeur ajoutée, balance commerciale.

Le dossier documentaire permet d'analyser la situation de l'industrie française dans un contexte économique international. Les candidats doivent apprécier la compétitivité de l'industrie française après avoir rappelé les facteurs qui influent sur les deux formes de compétitivité. Ensuite , ils doivent présenter les modalités d'une politique industrielle de nature à renforcer la compétitivité.

Les correcteurs soulignent le caractère transversal du sujet. Cela a pu déstabiliser les candidats : son traitement nécessitant une approche globale et des connaissances précises.

Par ailleurs certaines questions posent un problème. Notamment la question 1 : « vous analyserez... » alors que le corrigé fait un constat. Il ne s'agit donc pas d'une véritable analyse. Ensuite la question 2 implique deux éléments de réponse : « Appréciez après avoir rappelé.. »

C'est un travail difficile pour nos étudiants.

Enfin, les candidats n'ont pas su utiliser correctement les informations contenues dans les graphiques. Au final, les réponses ne sont pas forcément celles attendues par le corrigé officiel.

≻La partie juridique

Le sujet est conforme aux attentes des correcteurs tant sur le contenu que sur la forme. Les candidats doivent prendre appui sur plusieurs situations juridiques concrètes.

Si le sujet exigeait peu de connaissances personnelles, il mettait en avant le raisonnement juridique.

On peut souhaiter moins d'annexes afin de faire appel aux connaissances des candidats.

Concernant la réponse à la question 2 de la note (dossier 3),les correcteurs relèvent le manque d'informations sur le contexte d'évolution de l'entreprise.

L'ensemble du corrigé est conforme au barème national.

≻La prestation des candidats

➤ Niveau (les statistiques officielles)

Le nombre de copies corrigées s'élève à 1434.

La moyenne globale est de 9,36/20 donc l'épreuve a été mieux réussie que l'année dernière.

La meilleure note de l'épreuve (partie juridique) est de 20/20.

Une majorité de candidats a une note inférieure à 10 (51,81%)

Les bonnes copies (note supérieure à 15) sont exceptionnelles. Dans l'ensemble, les écarts de notes entre correcteurs sont faibles (plus ou moins deux points par lot de correction). Enfin, la moyenne pour la partie Droit est légèrement supérieure à celle d'Economie car beaucoup d'éléments de réponse sont consignés dans les annexes juridiques.

Les notes restent globalement décevantes sur la partie juridique compte tenu du sujet qui semblait facile pour les correcteurs.

Les résultats (moyenne globale) par spécialité :

- BTS MUC: 8,71/20 [meilleure note 13/20]
- BTS CGO: 9,49/20 [meilleure note 14/20]
- BTS Assistant manager: 9,81/20 [meilleure note 15/20]
- BTS CI: 10,60/20 [meilleure note 16/20]
- BTSNRC: 9,46/20 [meilleure note 14/20]
- BTS Assistant gestion PME PMI: 9,24/20 [meilleure note 15/20]

Commentaires sur la forme.

En règle générale, la forme du devoir (une note structurée pour la partie Économie) a été respectée. On remarque chez chez les candidats une volonté de produire une réponse organisée même si des maladresses demeurent. Il est impératif de structurer la note en parties et si nécessaire en sous-parties.

Les correcteurs soulignent encore les fautes d'orthographe et d'expression qui semblent ecore plus nombreuses que les années précédentes. Elles nuisent à la qualité globale du travail. Le barème 2013 valorise de deux points la forme : l'orthographe (un point) et la structuration du travail (un point) .La méthode doit être privilégiée.

-Commentaires sur le fond.

Les copies font apparaître des faiblesses.

En premier, nous observons que le vocabulaire de la discipline n'est pas acquis.

En économie nous rappellerons aux candidats qu'ils doivent définir les notions clés du sujet (compétitivité, valeur ajoutée, solde commercial). Les correcteurs soulignent de nombreuses confusions et approximations : les candidats ont répondu conjointement aux questions 1 et 2, notamment les deux formes de compétitivité ne sont expliquées correctement.

De nombreux candidats confondent les objectifs avec les modalités de la politique industrielle. Les documents statistiques sont mal exploités voire non utilisés dans l'analyse.

Il est fondamental d'expliquer et de définir avant toute analyse.

En deuxième lieu, l'argumentation économique reste peu pertinente et incomplète. Les candidats se contentent trop souvent de recopier ou même de paraphraser les éléments des documents. De plus, les propos ne sont pas enrichis par des connaissances personnelles. Certains points du sujet n'ont jamais ou rarement été abordés par les candidats comme l'influence du taux de change de l'euro sur la compétitivité -coût.

La lecture du graphique 1 reste souvent approximative voire complètement fausse.

En troisième lieu, les consignes de travail (notamment pour la partie juridique) ne sont pas toujours respectées. Ainsi, la méthodologie de résolution d'un cas pratique n'est pas connue ou mal utilisée. Certaines compétences ne sont pas acquises telle la qualification juridique. Les correcteurs constatent également que les candidats énoncent bien les règles de droit mais passent directement à la solution sans construire une véritable argumentation juridique.

Nous rappellerons que la rédaction de la réponse respecte un raisonnement rigoureux :

d'l'exposé des faits et transposition de la question en termes juridiques

•la formulation du problème de droit à résoudre (sous une forme interrogative)

⇒ les règles applicables (avec des références juridiques précises)

➤ la solution au cas proposé

≻Conseils aux candidats

Il faut répéter aux candidats l'importance pour la préparation de l'épreuve :

- -de travailler la méthodologie de résolution d'un cas pratique
- -d'approfondir les notions économiques et juridiques
- -de s'intéresser à l'actualité afin de développer une véritable culture
- -de s'entraîner à cette épreuve en respectant le temps imparti.
- -de soigner l'orthographe et la grammaire

4. Suggestions et remarques générales

Les correcteurs proposent de revoir l'intitulé des questions. D'une part, il est souhaitable que les verbes d'action proposés correspondent à ce qui est attendu du candidat. (ex : quand il est demandé d'analyser, ne pas attendre un constat descriptif et que les thèmes des questions soient suffisamment diférents pour éviter les confusions (par exemple entre constat de la désindustrialisation et compétitivité). D'autre part, il serait peut-être pertinent d'éviter le double questionnement dans une même question.

Les correcteurs ont apprécié:

♦ la fourniture d'une grille de correction précise et claire

- ♦ la « copie test » qui a permis d'harmoniser au mieux la correction
- ♦l'ambiance générale de travail des deux journées au lycée Monchapet de Dijon

24 MANAGEMENT

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNE DE CORRECTION DE L'EPREUVE DE MANAGEMENT

25 MATHEMATIQUES

RAPPORT

Lorsque les étudiants composent sur ce sujet de mathématiques, les surveillants remarquent déjà que le temps de réflexion accordé à certaines questions excède largement ce que l'on constate d'ordinaire, que les va-et-vient entre des questions et les graphiques de l'annexe se multiplient, que les deux heures de l'épreuve ne suffisent pas à beaucoup pour traiter l'ensemble du sujet. Dit de façon lapidaire, les étudiants subiraient un sujet trop dur et trop long.

La lecture de l'énoncé laisse percevoir que d'une question à la suivante, il y a bien souvent un important changement de point de vue, obligeant le candidat à s'adapter et, pour commencer, de parvenir à déterminer de quelle portion connue du programme relève la question actuelle. On sort, après avoir pris connaissance du sujet, avec l'impression qu'on a cherché à couvrir le maximum de points du programme mais que, du coup, l'enchaînement qu'on rencontrait entre les questions dans les sujets des précédentes sessions n'est plus assez présent.

Que le sujet dans sa forme actuelle se soit notablement écarté des sujets en usage jusque-là aura eu pour conséquence que les candidats se sont retrouvés moins préparés à l'affronter que d'habitude. Les notes telles qu'elles sont apparues lors de la correction sont visiblement plus basses que ce qu'il était courant de rencontrer dans les sessions antérieures et elles sont également bien plus contrastées, dispersées. Très peu de copies, alors qu'elles n'étaient pas rares auparavant, témoignent d'une aptitude à traiter la totalité du sujet sans encombre.

Rentrons dans le détail du traitement du sujet par les candidats.

Exercice 1 (fonctions)

Partie A

Question A 1) Le calcul de limite connaît des réponses très diverses, depuis une simple affirmation du résultat sans aucune explication, ce résultat pouvant être conforme ou bien erroné, voire farfelu, jusqu'à détailler les opérations au mieux qui l'explicite.

L'interprétation graphique de cette limite en terme d'asymptote est moyennement réussi, pas mal de candidats ignorant cette possibilité.

Question A 2) a Le calcul de la dérivée connaît le problème habituel qui réside dans la mention par l'énoncé du résultat espéré. Fréquemment, des candidats commettent une erreur « fatale » (oubli des paires de parenthèses pour délimiter le numérateur et le dénominateur du quotient et leurs dérivées respectives ; oubli de la dérivée de u dans la dérivée de exponentielle de u) mais déclarent avec aplomb (ce qui n'exclut pas la bonne foi) parvenir au résultat attendu.

Question A 2) b L'étude du signe de la dérivée connaît de multiples versions, entre l'affirmation pure et simple sans aucune explication, le détail dans un tableau de variation du signe des numérateur et

dénominateur de la dérivée mais dépourvu de justification, et enfin la mention qu'une exponentielle et un carré sont toujours positifs, ce qui constitue la réponse la plus accomplie possible.

L'exigence « complet » pour le tableau de variation de l'énoncé ne semble pas renvoyer à une terminologie bien balisée en mathématiques, même si ce mot « complet » apparaissait plus loin dans cet énoncé à propos du tableau de variation d'une autre fonction, et qu'on pouvait ainsi deviner qu'on espérait valeur numérique ou limite aux bornes.

Partie B

Question B 1) Trop fréquemment, une primitive (exacte, il n'y avait pas d'erreur à ce niveau quand la réponse était fournie) est indiquée par le candidat sans pour autant qu'elle soit expliquée de quelque façon que ce soit. Quelquefois, le candidat prend la peine de signaler la formule de dérivation relative à ln u, rien de plus, par exemple l'expression n'est même pas signalée.

Question B 2) Il est probablement ennuyeux que la question immédiatement suivante, celle du calcul d'une intégrale, repose entièrement sur la primitive issue de ladite question, mettant les candidats qui ont échoué à en déterminer une à traiter ledit calcul de cette intégrale.

On rencontre les erreurs classiques, comme de calculer g(b) - g(a) au lieu de G(b) - G(a) (G(b) désignant une primitive de g(b)), ou de faire figurer le symbole d'intégration devant l'expression de G(b)0, ou encore, mais là il s'agit des conventions des conventions du calcul algébrique, d'omettre les parenthèses quand on donne à g(b)0, une valeur dans g(b)1, g(b)2, g(b)3, g(b)4, g(b)5, g(b)6, g(b)6, g(b)7, g(b)8, g(b)9, g(b)9,

De façon générale, l'intervention de la formule sur la différence de deux logarithmes est plutôt escamotée par les candidats, qui s'empressent de sauter par-dessus cette étape de calcul puisqu'ils peuvent alors avancer de manière plausible le résultat final... donné par l'énoncé!

Question B 3) Pas de problème pour l'évaluation de la valeur moyenne, si ce n'est que quelques rares candidats se croient obligés en réponse à la question précédente de faite intervenir déjà cette valeur moyenne.

Partie C

Question C 1) a Le tableau de valeurs numériques d'une fonction est universellement réussi, le seul achoppement étant un non-respect de la précision exigée.

Question C 1) b Bien des candidats, quand on les interroge sur l'aptitude de la fonction logistique à rendre compte du nuage de points, se bornent à répondre par « oui » ou par « non » ou à mettre en avance des arguments périphériques, tels les étendues d'abscisses et d'ordonnées du graphique qui sont en accord avec les valeurs apparaissant dans le tableau de variation quant à x et à f (x). Il suffisait pourtant de parler de la proximité visuelle des points du nuage avec le tracé de la courbe représentative de cette fonction f. Quelques candidats « partent dans le décor » en pensant le tableau de valeurs numériques comme une série double statistique et en calculant le coefficient de corrélation linéaire, se réjouissant de le découvrir non loin de 1...

Question C 2) Rien à signaler, le lien direct avec un résultat antérieur étant bien perçu.

Partie D

Question D 1) La répétition d'un type de question qui consiste à dire si la confrontation avec la réalité à décrire d'un modèle valide ce dernier connaît les mêmes déboires que plus haut : affirmation sans preuve ; allégation à partir d'informations marginales... On est étonné que relativement peu de candidats ne voient pas que le plafond des 33 % contredit l'envolée des pourcentages au fil des ans. « L'explication », proposée par certains candidats, qui réside dans la création des baccalauréats professionnels, est très sympathique mais ne semble vraiment pas relever des mathématiques.

Questions D 2) La difficulté majeure de ce premier exercice survient alors.

Question D 2) a Il s'agit dans un premier temps de comprendre que les coordonnées (x; y) des points se traduisent par l'égalité y = f(x), de passer à la pratique en remplaçant y et x par les valeurs et, enfin, de calculer deux différences élémentaires, ce dernier point n'étant pas toujours effectué. La mention de la réponse dans l'énoncé était là la bienvenue.

Question D 2) b Il faut ensuite travailler un peu les deux égalités trouvées pour atteindre le système d'équations visé. Deux types d'erreurs sont alors commis. D'une part beaucoup de candidats ne tiennent pas compte de la consigne « résoudre » et, puisque les solutions du système figurent dans l'énoncé, ils se contentent de vérifier que ces solutions satisfont bien les équations du système, remplaçant le calcul algébrique par du calcul numérique. D'autre part, bien moins souvent, la « suppression » des quotients tentée par les candidats dénote qu'ils ne maîtrisent pas l'ordre de priorité entre addition et multiplication.

Question D 2) c Pour les candidats qui atteignent la troisième phase de la détermination des constantes a, b et c, il est à relever qu'ils sont capables de procéder à une résolution par substitution impeccable.

Questions D 3) a et b Réponses correctes, lorsqu'elles sont mentionnées, mais jamais avec un début d'explication sur l'origine de cette réponse.

Exercice 2 (probabilités, entre autres thèmes)

Partie A

Le QCM n'est guère favorable aux candidats et donne le sentiment (que rien, certes, ne démontre, mais il ne peut en être autrement puisqu'aucune preuve n'est réclamée) que certaines des réponses sont choisies au petit bonheur la chance, tant les bonnes et les mauvaises réponses alternent dans une seule copie.

Notons que quelques candidats ne respectent pas la consigne de donner le numéro de l'item qu'on pense juste et se pensent obligés de fournir la réponse contenue dans l'item.

Le changement radical de thème au sein de ce QCM, puisque statistiques, pourcentages et suites sont ici mises en œuvres, devient parcours d'obstacles pour les candidats. Que cependant les deux premiers items du QCM soient liés n'apparaît pas comme un usage très reconnu de ce type d'interrogation. N'aurait-il pas été plus efficace d'admettre alors que le candidat choisissait peut-être au hasard son équation de droite et de ne tester ensuite que son aptitude à donner à la variable x la valeur ad hoc pour atteindre une estimation, au lieu de ce taux de variation ?

La question qui porte sur les arbres binaires ressemble dans son principe à des questions souvent posées par le passé mais, par le passé précisément, on commençait par guider les candidats en demandant d'extraire d'une introduction les données numériques en les associant à des probabilités d'événements, dont certains conditionnés, les notations de ces probabilités étant écrites noir sur blanc dans l'énoncé. Ensuite, on réclamait tout aussi clairement des probabilités du type $P(A \cap B)$ et $P(A \cap contraire de B)$. Enfin, il n'était pas rare que la formule qui donne P(A) comme somme de $P(A \cap B)$ et $P(A \cap contraire de B)$ soit carrément indiquée. Ici, c'est aux candidats de prendre ces trois initiatives de leur propre chef, et trois semble un minimum.

Partie B

Question B 1) La question sur la loi suivie par la variable aléatoire reçoit des réponses de qualité... très variable et tout aussi aléatoire. On trouve parfois la seule mention « loi binomiale ». Les réponses, dans un grand nombre de cas, ne semble pas se soucier d'une bonne organisation de l'exposé, d'un usage correct du vocabulaire, d'une présentation des valeurs des paramètres qui s'insère de façon significative dans l'exposé.

Question B 2) a La formulation « » est à haute dose fatale puisque le P(X = 1) attendu devient malheureusement un P(X = 9).

Question B 2) b Le sort du P (X >= 1) est victime de multiples avatars qui laissent supposer que les candidats ne parviennent pas à se guider par un retour vers la situation concrète. Il y a pléthore de réponses qui témoignent plus d'une grande imagination que du sens de la réalité étudiée : P (X = 1) + P (X = 2), P (X = 1) + P (X = 9), 1 – (P (X = 0) + P (X = 1), etc.

Questions B 3) et 4) Ces deux questions à propos de la loi normale sont, dans l'ensemble, bien mieux réussies que tout le reste du sujet.

Il est quand même paradoxal de constater l'apparition d'un énoncé déconcertant, ambitieux, au caractère mathématique très affirmé pour le BTS CGO et, exactement dans le même temps, de voir un échantillon d'énoncés de baccalauréat en section S se conformer à l'introduction des lois normales dans le programme de cette section mais donner alors des textes qui ressemblent comme deux gouttes d'eau à ceux qu'on rencontrait en probabilités dans ce BTS CGO, ces textes étant même plus faciles car, par exemple, la mention de centrer et de réduire la variable aléatoire est explicite ou un extrait de la table de la fonction Π est donnée, ne comportant que deux colonnes et une dizaine de lignes au maximum ! Des sujets auraient-ils été échangés par inadvertance ?

Terminons en faisant part de notre étonnement que dans un État laïque, on mentionne un pèlerinage et une motivation religieuse dans un sujet d'examen, la religion concernée ne faisant guère de doute. Avouons qu'il est cependant peu probable que les candidats aient porté quelque attention au contexte de la question! Le ou les auteurs auraient-ils lu, peu avant de rédiger le sujet, l'ouvrage du très estimé Jean-Christophe RUFFIN, ce qui leur aurait mis des chaussures de randonnée au bout de leurs stylos? Ils ont peut-être songé à un autre écrivain, Jacques LACARRIÈRE, cher aux Bourguignons, dont je crois me souvenir que la motivation relatée dans « Chemin faisant » n'était ni religieuse, ni culturelle, mais sportive, aventureuse et poétique. Fâcheux pour une loi binomiale de se confronter alors à plus de deux motivations. Deux? quatre au moins, car, plus récemment que Jacques LACARRIÈRE, la cinéaste Coline SERREAU, dans son *Saint-Jacques la Mecque*, en propose une cinquième, d'ordre financier, puisque les trois héros espèrent remplir les conditions d'un héritage. Financier, ça aurait éventuellement cadré avec la comptabilité! Nous ne saurons jamais comment un énoncé où Saint-Jacques-de-Compostelle aurait été remplacé par La Mecque serait reçu. Mais cette dernière destination de pèlerinage ne se prêtait pas du tout à un choix en alternative! Une question où les Allemands auraient eu deux options pour déjeuner, fast-food ou bien brasserie traditionnelle, aurait pu, par contre, être du goût de tout le monde...

26 E.4. GESTION DES OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES

RAPPORT

Lors de la réunion d'harmonisation à Paris il a été dit que ce sujet était un sujet harmonieux, Les compétences ont été privilégiées c'est pourquoi de nombreuses sommes étaient à retrouver grâce à la documentation. Il n'était pas trop long, faisable par un étudiant moyen.

Compte rendu de la correction par dossier dans l'académie de Dijon

- □ Dans l'ensemble sujet équilibré qui portait sur l'ensemble de programme.
- □ Prévoir des annexes avec anonymat des candidats

Dossier 1 : gestion des opérations commerciales et de trésorerie

- Opérations comptables classiques sans grandes difficultés
- □ Barème trop généreux pour les écritures comptables : (point par ligne = peu de cohérence)

- De bons résultats obtenus qui ne reflètent pas forcément une bonne maitrise des connaissances de base.
- □ Peu de réflexion personnelle pour le choix des réponses
- ☐ Les réponses ne sont que du recopiage des annexes, pas de pertinence de choix.
- □ Pas de connaissances sur l'écriture de régularisation

Dossier 2 : traitement comptable du nouvel investissement

- Dossier classique sans difficultés particulières
- □ Barème généreux qui a permis d'atteindre des notes très satisfaisantes

Analyse par questions:

- □ Régularisation d'écritures liées à la location : nombreuses erreurs
- Acquisition d'immobilisations : écriture non maitrisée, le coût d'acquisition de l'immobilisation est rarement identifié
- □ Tableau d'amortissement : de nombreuses erreurs
 - o Confusion entre amortissement fiscal et comptable
 - o Confusion pour les bases d'amortissement
 - o La valeur résiduelle est très mal utilisée
 - O Assez bonne exploitation de l'annexe pour la valeur d'origine
 - o La technique de l'amortissement dérogatoire est connue

Dossier 3 : résultat fiscal, impôt sur les sociétés et affectation des réusltats

Pas de difficultés particulières

- □ A1 : manque de justifications (incomplètes ou manquantes)
- □ A2 : écriture IS
 - o Confusion avec le paiement, inversion des comptes débités et crédités
- □ A3 : calcul des acomptes, non maitrisé
 - ♦ Affectation du résultat
 - ♦ Confusion entre affectations et origines
- Des erreurs dans les calculs (erreur ou manque de calcul du superdividende

remarques : annexes non anonymées (risque de tout perdre)

Dossier 4 : intéressement des salariés

- ◆ Travail très guidé tant sur le plan de la méthode que de la forme (lettre-type)
- ♦ Aucune difficulté
- ♦ Tout est donné dans le sujet, à quoi sert le cours de gestion sociale !!, le dossier ne faisait pas appel à des connaissances du cours de P2.
- ♦ Toutes les informations sont fournies
- ♦ Oubli de l'abattement de 3% pour al détermination de la base imposable à la CSG (et non à la CRDS)

27 E5 Analyses de gestion et organisation du système d'information

RAPPORT

Commentaires sur le sujet

Le sujet de l'épreuve E5 "Analyses de gestion et organisation du système d'information" comporte deux dossiers :

Le dossier 1 « Organisation du système d'information » comprend 4 parties :

- Gestion de la qualité : analyse du schéma conceptuel de données ;
- Suivi et analyse des coûts : recherche d'informations à l'aide de requêtes SQL ;
- Amélioration de la prévision des ventes sur les marchés régionaux : extension du schéma de données ;
- Gestion de la rémunération des chauffeurs vendeurs : algorithme permettant le calcul de primes et indemnités.

<u>Le dossier 2 « Analyses de gestion » comprend 3 parties :</u>

- Ecart sur charges : calcul coût préétabli et écarts, décomposition et analyse d'écarts sur charges directes et indirectes ;
- Analyse des ventes des chauffeurs-vendeurs : commentaire de graphiques de ventes ; calcul du chiffre d'affaires prévisionnel ; calcul du résultat annuel, seuil de rentabilité ; aide à la décision d'abandon de marché :
- Choix du mode de financement d'un investissement : impact fiscaux du crédit bail ; calcul des flux nets de trésorerie et de la VAN dégagés par un financement crédit bail ; choix du mode de financement ; calcul et analyse du taux de rentabilité financière.

Le sujet est construit autour de problématiques communes pour les 2 parties : suivi et analyse des coûts, prévision des ventes. Il permet d'évaluer des domaines de compétences variés ; le niveau de difficulté est adapté au degré d'exigence attendu pour un BTS.

La partie « Organisation du système d'information » est jugée relativement facile par les correcteurs. Certains regrettent que les sujets successifs soient peu variés : la structure est toujours la même (analyse du schéma de données, requêtes, ...).

Les compétences évaluées dans la partie de gestion sont variées. On peut cependant regretter de retrouver à nouveau les écarts et le choix de financement déjà très présents dans les sujets précédents. Le sujet peut sembler à priori sans difficulté particulière, sauf peut être pour la partie choix de financement qui impose une méthode de calcul qui n'est pas forcément connue des candidats.

Le barème proposé n'est pas très équilibré. Certaines parties sont considérées comme surévaluées : (près de 40 % des points pour les requêtes dans la 1^{ère} partie ; 1/3 des points sur le choix de financement dans la 2^{ème} partie).

Le corrigé proposé pour le choix de financement est discutable : emprunt préconisé sans tenir compte de la structure financière (poids des dettes financières déjà trop important).

La prestation des candidats

Dans le domaine de l'organisation du système d'information,

Correct dans l'ensemble, en particulier au niveau des requêtes et de l'analyse du schéma de données. On peut noter cependant que la contrainte d'inclusion n'a pas été comprise par les candidats. Peut-on vraiment permettre à la majorité des étudiants d'atteindre ce niveau de maîtrise avec les moyens dont nous disposons ?

L'identifiant relatif de l'entité « bon de fabrication » n'a pas toujours été bien interprété. Une analyse trop rapide des données a conduit certains candidats à confondre la durée de conservation des produits finis et la durée de conservation des lots de matières premières (date de péremption).

Les résultats obtenus pour la partie IV sont très hétérogènes : une partie des candidats ne semble pas connaître la démarche algorithmique ; d'autres n'ont pas compris le calcul à effectuer (calcul par tranches).

<u>En gestion</u> les résultats sont nettement moins bons, en particulier au niveau de la partie sur le choix du mode de financement.

Cette dernière partie a en effet été très mal traitée (parfois non traitée) dans la majeure partie des copies. Pour certains, il s'agit peut être d'une mauvaise gestion du temps. Mais la cause principale est une maîtrise insuffisante des concepts. L'annexe proposée semble avoir déstabilisé certains candidats, en particulier au niveau des lignes « crédit bail » (dont l'intitulé n'est pas très clair) et « économies d'IS sur dotations aux amortissements ». Vouloir trop guider les candidats les enferme dans une méthode qu'ils n'ont pas forcément étudiée...

Dans la plupart des cas, les causes de l'écart entre taux de rentabilité économique et taux de rentabilité financière ne sont pas identifiées.

En ce qui concerne les écarts, la détermination et la décomposition des écarts sur charges directes sont dans l'ensemble correctement traitées. Il n'en est pas de même pour les charges indirectes pour lesquelles les résultats sont très insuffisants. Les commentaires n'exploitent pas suffisamment les informations données dans l'énoncé sur le contexte de l'entreprise.

Quant à la prévision des ventes, les résultats sont également décevants, aussi bien au niveau de l'analyse de l'évolution des ventes à partir des graphiques que des calculs proposés en matière de chiffre d'affaires prévisionnel, de résultat annuel et seuil de rentabilité. Une analyse trop superficielle de l'énoncé et des annexes semble en être la cause principale. Les calculs sont rarement justifiés.

Conseils aux candidats

Réussir une étude de cas nécessite une bonne maîtrise des connaissances nécessaires dans les différents processus. Certains candidats devraient revoir leur méthode d'apprentissage : il s'agit de mémoriser des techniques et des démarches pour le long terme.

Il est également nécessaire de bien gérer son temps :

- Prendre le temps d'analyser le sujet et les différentes annexes ;
- Prévoir au départ un temps maximum pour chacune des parties pour traiter l'ensemble de l'énoncé.

Les calculs doivent être justifiés ; en posant la règle de calcul, on s'oblige à analyser le travail demandé : on évite ainsi bon nombre d'erreurs.

Au niveau des commentaires, il faut exploiter davantage toutes les informations données dans l'énoncé : introduction générale du cas, introduction des différentes parties, annexes ; le commentaire doit toujours être adapté au contexte.

Un temps de relecture pour les parties rédigées permet de limiter les fautes de style et d'orthographe.

28 E6: CONDUITE ET PRESENTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

RAPPORT

L'épreuve se passe en CCF pour la majorité des candidats.

1. Les dossiers mémoires :

- a. Rédaction : Ils sont assez bien présentés et conformes à l'examen. On peut regretter les fautes d'orthographe. Tous ne présentent pas le système d'informations et le réseau informatique de leur entreprise.
- b. **Présentation** : Bonne connaissance de l'environnement de travail, mais pour certains un manque de curiosité et de contrôle des travaux présentés.

2. Les APS.

- a. La conformité des APS: Malheureusement certains candidats n'avaient pas 5 activités démontrables, de ce fait des points ont été enlevés. Des problèmes sont survenus au moment d'ouvrir les fichiers comptables. Les dates des activités sont trop anciennes (2007), ce qui entraîne des problèmes au niveau fiscal et social.
 - b. La prestation des candidats : Les candidats sont insuffisamment préparés. Ils se lancent dans des explications sans présenter les données fournies (fichiers papier, énoncé du sujet pour certains). Ils ne mettent pas en valeur leur démarche et l'outil informatique est mal utilisé. Ils manquent de recul et de réactivité.

Rapport de la commission de Chalon sur Saône 18 et 19 juin 2013 Centre d'examen : CHALON FORMATION

2 commissions

1. Les dossiers mémoires :

- a. **Rédaction** : Ils sont assez bien présentés et conformes à l'examen. On peut regretter les fautes d'orthographe.
- b. **Présentation** : Bonne connaissance de l'environnement de travail, mais pour certains un manque de curiosité et de contrôle des travaux présentés.

2. Les APS.

- a. La conformité des APS: elles étaient toutes conformes mais nous avons eu des problèmes pour ouvrir des fichiers CIEL. Les dates des activités sont trop anciennes (2007), ce qui entraîne des problèmes au niveau fiscal et social.
 - b. La prestation des candidats : Les candidats sont insuffisamment préparés. Ils se lancent dans des explications sans présenter les données fournies (fichiers papier, énoncé du sujet pour certains). Ils ne mettent pas en valeur leur démarche et l'outil informatique est mal utilisé. Ils manquent de recul et de réactivité.

Harmonisation

	R. FOLLEREAU NEVERS	ST BENIGNE DIJON	J. J. FOURIER AUXERRE	LE CASTEL DIJON	MATHIAS CHALON	LAMARTINE MACON	PARRIAT MONTCEAU
MOYENNE	12,81	11,85	11,38	12,02	12,65	12,66	13,03
ECART TYPE	2,14	2,63	2,52	3,12	2,03	3,33	1,69
MAX	16,00	17,00	15,00	17,50	16,00	17,00	16,00
MIN	11,00	8,00	8,00	5,50	7,00	4,50	10,50